



Le mot du Maire, Catherine CHAPPUIS

SOMMAIRE

Page 2-3

Scolaire
Bibliothèque
Centre de loisirs

Page 4

Urbanisme
Travaux
Sécurité
Participation citoyenne

Page 5

Retour sur les
réunions publiques

Page 6

Barbython
Anniversaires Montférière
et Epinettes

Page 7-8

Infos diverses
Agenda

Ce Barby Flash est à nouveau très dense, révélateur de la vie de la Commune et de son dynamisme mais aussi du travail fourni par les élus de la commission information et communication et de tous ceux qui permettent cette actualité. Qu'ils en soient tous remerciés. Outre les différentes réunions publiques récemment tenues et dont vous trouverez dans les pages qui suivent des comptes-rendus (réunion de quartier, de bilan mi-mandat, d'informations et d'échanges sur les rythmes de l'enfant, ou de diverses Assemblées Générales...) de nombreuses autres occasions de participer à la réflexion ou à l'animation de Barby se sont succédées ces dernières semaines.

J'en retiens deux qui me paraissent d'importance par leur objet et par la participation nombreuse qu'elles ont suscitée, toutes deux en lien avec la santé. Tout d'abord la conférence qui s'est tenue le 3 décembre en présence de plus de 150 personnes venues de toute la région Auvergne Rhône-Alpes et même au-delà (Jura, Beaujolais, Sud-Ouest...) concernant le scandale du Lévothyrox. Elle était organisée par l'Association Française des Malades de la Thyroïde et animée par le Docteur Gérard Bapt, cardiologue et ancien député et 1er médecin à avoir dénoncé le Médiateur, avec la participation, très remarquée avec son franc parler, de Marielle Goitschel. Les nombreux témoignages de malades allaient tous dans le même sens et rapportaient les effets secondaires indésirables consécutifs à la nouvelle formule du médicament (maux de tête, palpitations, tendinites, fatigue intense, dépression...). Unaniment le retour de l'ancienne formule du Lévothyrox était réclamé. Beaucoup de questions demeurent aujourd'hui malheureusement. Pourquoi cette nouvelle formule ? Quelle est sa composition précise ? Quelles sont les causes des troubles ? Les malades, qui pour beaucoup se procurent ce médicament vital à l'étranger, ne comprennent pas pourquoi l'ancienne formule est toujours fabriquée dans une usine de Bourgoin-Jallieu mais uniquement pour être vendue en Italie ! De précieux conseils ont été échangés et un appel à mobilisation a été lancé en expliquant la procédure à suivre pour signaler toutes les difficultés à l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament.

Et ensuite le Barbython qui vient de fêter dignement ses 10 ans. Pour l'occasion les organisateurs, que l'on peut une nouvelle fois féliciter très sincèrement, avaient organisé les manifestations sur deux week-ends malgré le froid et la neige ; tout d'abord la course traditionnelle qui a réuni entre marcheurs et coureurs près de 650 participants le 3 décembre et encore, entre autres animations, le 9 décembre, le formidable disque des 10 ans avec plus de 550 personnes armées de loups et de ballons aux couleurs du Téléthon pour dire ensemble « tous pareils, tous égaux » devant la maladie, le tout clôturé par une soirée dansante à guichets fermés, animée par la célèbre formation Chabert and Co. Combien cette année l'association pourra-t-elle rajouter aux 150 000 euros déjà reversés depuis 2008 à l'AFM ? En tout cas tout a été fait et réussi pour permettre à la recherche de progresser dans son travail dans le combat contre les maladies rares. Les progrès sont très encourageants et porteurs d'espoir pour tous les malades. La mobilisation doit rester entière pour vaincre la maladie !

À l'occasion des prochains rendez-vous à venir, vous êtes toujours tous appelés à participer soit pour des moments de convivialité, véritables occasions de retrouvailles et de partage, témoins du bien vivre ensemble, soit pour des rencontres d'échanges et de débats où chacun peut faire valoir son point de vue et ses attentes. Ainsi à partir du 9 janvier prochain vos avis seront attendus sur les offres concurrentes que doivent faire les trois promoteurs qui travaillent actuellement sur le projet Centre Bourg. CIS Promotion, Imaprim et CAN/Patey exposeront en mairie des panneaux retraçant leurs propositions sur lesquelles chacun pourra s'exprimer. Après une période d'analyse et de négociations avec les promoteurs, le meilleur projet sera retenu pour conforter le centre de la Commune et assurer son développement en harmonie avec son environnement.

D'ici là je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour le traditionnel échange des vœux le 9 janvier à 18h30 à la salle des fêtes. Venez nombreux !

10 ans du Barbython

VŒUX DU MAIRE 2018

Catherine CHAPPUIS,
Conseillère Départementale,
Maire de BARBY
et le Conseil Municipal
vous convient aux traditionnels
vœux de nouvelle année,
le mardi 9 janvier à 18h30
à la salle des fêtes.



LA VIE À BARBY

SCOLAIRE

CONFÉRENCE SUR LES RYTHMES DE L'ENFANT ET LES RYTHMES SCOLAIRES LE 23 NOVEMBRE 2017

À l'initiative des élus de Barby, une conférence sur les rythmes de l'enfant, dont les rythmes scolaires, a été animée par Claire Leconte, chercheuse en chronobiologie, spécialiste de ce sujet et qui travaille depuis 30 ans dans de très nombreuses écoles (avec les enseignants) à la mise en place de rythmes scolaires.

Près de 150 personnes étaient présentes, parents, enseignants, personnel communal et élus de Barby et du canton.

Claire Leconte a rappelé qu'il fallait en priorité respecter les rythmes biologiques de l'enfant et parler de l'aménagement des temps de l'enfant qui va bien au-delà du temps scolaire (qui lui ne représente que 10 % du temps de vie total de l'enfant).

Parler de l'aménagement du temps de l'enfant signifie qu'il faut travailler et informer les familles, premier éducateur des enfants.



Claire Leconte au centre

Quelques règles sont à appliquer dans ce sens :

- Les enfants doivent avoir un sommeil de qualité qui nécessite une régularité des heures de coucher tous les jours de septembre à juillet y compris les petites vacances et 10 jours avant la rentrée des grandes vacances d'été
- Tous les jours, éteindre les écrans au moins une heure trente avant l'endormissement
- Apprendre à reconnaître le bon moment de l'endormissement. Toutes les heures de sommeil ne sont pas les mêmes
- Privilégier la sieste à la "grasse matinée" pour récupérer d'une fatigue importante
- Ne pas "sauter" le petit-déjeuner, ne pas se contenter de sucres rapides et revaloriser le pain moins coûteux et facile à emporter

Pour les temps scolaires, Claire Leconte a insisté sur le fait que le matin n'est pas équivalent à l'après-midi pour les apprentissages. Plus il y a de matinées pour apprendre, mieux c'est, et plus elles sont longues, mieux c'est aussi.

Dans tous les pays européens, l'essentiel des apprentissages scolaires a lieu le matin.

Revenir à 4 jours avec autant d'heures le matin que l'après-midi serait pour Claire Leconte une grave erreur pour les apprentissages des enfants, en particulier pour les enfants en difficulté.



L'assemblée

Dans les écoles que Claire Leconte a accompagnées (et qui ne reviendront pas sur ces "rythmes scolaires"), la semaine type est :

- 5 matinées de 3h30 minimum (en général, le mercredi et quelques-unes le samedi) et 3 après-midi d'environ 2 heures

- Le 4^{ème} après-midi étant consacré aux TAP avec des parcours de découverte ayant des objectifs à atteindre, connus des enfants.

Au niveau national, une réflexion au-delà des rythmes sur la semaine devrait porter sur l'année scolaire avec des modifications sur les vacances (trop longues et mal positionnées).

Elle a aussi apporté quelques préconisations pour les temps scolaires et parascolaires :

- Pour les enfants qui arrivent tôt le matin (entre 7h30 et 8h00), il serait préférable qu'ils prennent leur petit-déjeuner (apporté par les parents) à la garderie évitant des temps d'attente trop longs avant la rentrée en classe.

- Inviter les enseignants à accepter de faire entrer les enfants arrivant à l'école le matin directement en classe, sans passer par la cour de récréation, permettant une baisse de l'excitation et une disponibilité plus grande au travail dès le début de la matinée.

- Pour les enfants de maternelle qui restent à la restauration scolaire, la sieste doit être prévue dès la fin du repas et pour tous les enfants jusqu'au CM2, un temps de relaxation devrait être organisé pendant la pause du midi.

Après son intervention, Claire Leconte a répondu à de nombreuses questions marquant l'intérêt et la satisfaction des participants à cette conférence.

Il est possible de retrouver les différents points de l'intervention de Claire Leconte sur un site avec le lien ci-dessous (onglet conférence).

<https://territoireeducati.wixsite.com/rythmes>

Cette conférence a marqué le début de la concertation sur les rythmes scolaires pour la prochaine rentrée de septembre 2018. Un groupe de travail composé des enseignants, des parents délégués, du personnel communal et des élus concernés a été constitué. Les conseils des 2 écoles émettront un vote consultatif avant le vote en conseil municipal, probablement fin mars 2018.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2017, la **société LEZTROY**, installée à Serrières-en-Chautagne assure les repas des élèves des écoles.

C'est un engagement de la commune d'avoir choisi ce prestataire qui propose des menus de qualité aux enfants, **avec plus de 50 % de produits biologiques issus de filière courte**, respectant les saisons : "le bio local, c'est l'idéal" et "la nature a du goût", selon les slogans de LEZTROY. Le pain est tous les jours "bio". Les enfants sont satisfaits et les parents aussi. L'augmentation du prix des repas a été répartie entre la part réglée par les parents et la participation financière de la commune.



Le nouveau prestataire



Des élus s'invitent à la cantine

Une réunion entre le prestataire, les élus, **Sophie TRUSSARDI** et les parents délégués a été organisée en ce début de mois de décembre afin de faire le point sur cette restauration.

LA VIE À BARBY

SCOLAIRE (suite)

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les TAP ont repris, voici quelques photos illustrant les activités telles que le hip-hop, l'anglais, le cinéma, le tennis de table et le foot multisports.



Anglais



Cinéma



Hip-hop



Tennis de table



Foot multisports

BIBLIOTHÈQUE "LES MILLE FEUILLETS"

Les 10 ans des "Contes de Noël"

Les bibliothèques de BARBY, BASSENS, SAINT ALBAN-LEYSSE et L'École de musique "ONDE & NOTES" vous invitent à fêter les 10 ans des "Contes de Noël", le **mercredi 20 décembre 2017** à 18h00 à la salle des fêtes de Saint-Alban-Leyse. Entrée libre.

Service Civique

Depuis début novembre, la bibliothèque accueille **Arthur**, 24 ans, en Service Civique jusqu'en juillet 2018.

Il partage son temps entre la crèche "Les Petits Mickeys", le périscolaire et la bibliothèque.

Sa mission : renforcer les liens sociaux et l'action éducative et culturelle auprès de la population.

Il propose aux adhérents des Mille Feuilles de se familiariser avec l'offre numérique et gratuite « e-médi@s », de Savoie-Biblio, avec la réservation en ligne des ouvrages sur le site Internet de la bibliothèque.

www.bibliotheque-barby.fr

N'hésitez pas à venir le rencontrer lors de votre prochaine visite!

Heure du Conte : mercredi 14 février 2018 à 10h30

Table thématique

Courant janvier 2018, les amateurs de bandes dessinées seront gâtés car la bibliothèque se sera enrichie d'une trentaine d'ouvrages supplémentaires pour adultes et autant pour les enfants.

De plus, une table thématique sur l'auteur de bande dessinée "**COSEY**" sera mise en place avec de nombreux documents.

Scénariste, dessinateur et coloriste, Cosey privilégie le portrait de personnages singuliers et attachants. Il a voyagé sur leurs traces dans de multiples régions d'Asie, ainsi qu'aux USA et en Afrique. Ses albums ont reçu divers prix, dont celui du "Meilleur Album" en 1982 et "Meilleur Scénario" en 1993, au Festival d'Angoulême.

LE CENTRE DE LOISIRS "LES MOUETTES"

Très sympathiques vacances d'automne au centre de loisirs des Mouettes (SICAL) où les enfants sont venus nombreux et ont pu profiter de multiples activités sur le thème des sorcières et des petits monstres.

Tournoi de Quidditch, bal des petits monstres, fabrication de fantômes étaient au rendez-vous, mais aussi construction géante de Kapla, contes à la bibliothèque, cuisine avec la crèche et grand jeu avec les copains des autres centres de loisirs du SICAL.



Les inscriptions pour les vacances de fin d'année sont ouvertes. Vous pouvez inscrire vos enfants par mail albarby@sical.fr

La braderie des enfants organisée par le Trésor des Écoles



LA VIE À BARBY

URBANISME

HOMMAGE À MONSIEUR YVES DOUILLET, ARCHITECTE CONSEIL DE LA COMMUNE

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris à la fin du mois de septembre le décès de Monsieur **Yves DOUILLET**. Architecte Conseil au sein du CAUE de la Savoie (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), en charge de la Commune de Barby, il a accompagné le service urbanisme pendant près de 20 ans et a reçu bon nombre de Barbysiens dans leur démarche de projet de construction. Nous retiendrons sa capacité d'écoute, sa gentillesse et son désir profond de toujours rechercher les meilleures solutions architecturales ou techniques dans le conseil aux porteurs de projet.



RAPPEL DE L'ARTICLE 11 DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) CONCERNANT LES CLÔTURES

"Les bâches plastiques installées de manière pérenne sont formellement interdites." L'esprit de cette mesure vise à encourager l'installation de haies vives comme seule solution d'occlusion. À défaut, la clôture sera obligatoirement à claire-voie sauf exceptions prévues explicitement au PLU.

Pour les propriétaires concernés, merci de vous mettre en conformité avec le règlement rappelé ci-dessus.

POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE AU GRAND CLOS

Au début du mois de novembre et à l'invitation du promoteur public "CRISTAL HABITAT", a eu lieu la pose de la 1^{ÈRE} pierre du projet immobilier "Les Balcons de la Bâtie". **Catherine CHAPPUIS** Maire, **Alexandra TURNAR** Présidente de Cristal Habitat et **Nicolas GIGOT** Directeur Général de Cristal Habitat ont inauguré le premier chantier de la ZAC du Grand Clos en présence d'élus, de riverains, de représentants d'entreprises et de personnes intéressées par cette promotion immobilière dont plusieurs futurs propriétaires.



RAPPEL MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°4 DU PLU

Une modification simplifiée du PLU de Barby est en cours. Elle a pour but d'ajuster plusieurs points du règlement écrit. La mise à disposition de ces ajustements à destination du public est ouverte du **20 novembre au 21 décembre 2017** inclus en Mairie et au siège de Grand Chambéry. Un registre est à disposition pour recueillir les observations éventuelles.

TRAVAUX

CHEMIN DE CASSELAGNAT

Les travaux se poursuivent avec l'enfouissement des réseaux aériens (télécommunications, électricité et éclairage public), sous maîtrise d'ouvrage du syndicat départemental d'électrification de la Savoie (SDES). Ils s'achèveront courant 2018 avec la reprise des aménagements de surface.

VOIRIES

Des travaux de reprise sur divers secteurs auront lieu dans l'hiver, en fonction des conditions météorologiques (impasse du hameau des Cèdres, impasse des Cigales, route du Château, rue des Vignes, impasse des Larmuzes). Le renouvellement de la voirie de l'allée des Airelles sera réalisé comme évoqué à la réunion avec les riverains le 3 novembre dernier.

RÉSEAU DE CHALEUR

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a démarré. Le dossier de consultation pour le marché de conception réalisation du réseau de chaleur sera lancé dans les semaines à venir.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le renouvellement de l'éclairage public de la zone artisanale des Epinettes a été réalisé par Chambéry métropole - Cœur des Bauges (remplacement par des luminaires à LED). La Commune renouvelle en parallèle les installations sur les allées des Vues de St Jean et des Alizées, après avoir remplacé l'ensemble de l'impasse des Terrailleurs et de l'avenue de Salins. La liaison avec le quartier des Epinettes, le long du gymnase, doit aussi être réalisée au premier trimestre 2018.

MAISON MÉDICALE

Les études pour la modification du cabinet de l'orthophoniste et des kinésithérapeutes sont en cours, avec une rénovation intérieure pour améliorer les conditions de travail du personnel médical et le confort des patients. Les travaux sont prévus courant été 2018.

SÉCURITÉ – PARTICIPATION CITOYENNE



Instaurée en France pour la première fois en 2006, la démarche "participation citoyenne" consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, "participation citoyenne" vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre. Le dispositif n'a pas vocation à se substituer aux forces de l'ordre mais à faciliter leur action par un renseignement au plus près de la population.

Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique,
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation (vols et cambriolages),

- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages. Sur la commune de Barby, après un appel aux volontaires barbysiens lors de la réunion publique sur le thème de la sécurité et de la prévention du 18 octobre 2016, plusieurs personnes ont fait acte de candidature. La gendarmerie a sélectionné huit référents "Participation Citoyenne". Le 9 mars 2017, un protocole de mise en œuvre du dispositif de "Participation Citoyenne" a été signé entre le Préfet, le Maire et la Gendarmerie. Chaque référent a signé avec le Maire un engagement. Aujourd'hui, le dispositif fonctionne autour de ces huit référents répartis géographiquement pour couvrir l'ensemble de la commune. Ils remplissent leurs missions, mais chacun d'entre nous peut aussi faciliter le travail de la Gendarmerie :
 - Adopter des comportements élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, etc.,
 - Signaler aux forces de l'ordre des faits ou des démarcheurs suspects, etc.

Dans le prochain *Barby Flash*, le dispositif de vidéo-protection qui sera mis en place en 2018 sera présenté.

LA VIE À BARBY

RETOUR SUR LES RÉUNIONS PUBLIQUES

ACCUEIL DES NOUVEAUX BARBYSIENS LE 3 OCTOBRE 2017

Une réception de bienvenue a réuni plus de 70 personnes nouvellement installées dans notre commune.

Catherine Chappuis a tout d'abord souhaité la bienvenue et s'est félicitée de la présence importante à cette réunion de nouveaux habitants venant des logements récemment livrés (Le Clos des Corti, la résidence Le St Michel) mais aussi d'autres logements existants.

Florence Bert, directrice des services, a présenté le personnel communal puis Catherine Chappuis et les adjoints, leur domaine respectif.

Ainsi ont été abordés les thèmes concernant le scolaire (la crèche, les écoles, la restauration scolaire, les rythmes scolaires), l'urbanisme (le Grand Clos et le projet Centre bourg), les travaux en cours et les projets, les personnes âgées, le logement, la sécurité, les très nombreuses associations, les services (Barby a la chance de disposer entre autres d'une offre médicale complète avec 4 médecins, 4 kinésithérapeutes, 4 infirmières, 2 dentistes, orthophoniste, pharmacie), les transports et les commerces de proximité.

Enfin, la situation financière de la commune a été présentée ainsi que tous les renseignements pratiques permettant une bonne adaptation dans la commune. Un dossier complet a été remis à chaque participant à cette réunion résumant toutes ces informations.

Catherine Chappuis a répondu ensuite aux différentes questions.

La soirée s'est terminée par un pot amical.



RÉUNION PUBLIQUE DU CLOS GAILLARD LE 18 OCTOBRE 2017

Une réunion de quartier au Clos Gaillard a eu lieu le 18 octobre. Plus de 70 habitants étaient présents et ont échangé de façon générale avec les élus et l'association "Bien Vivre au Clos Gaillard". La gendarmerie et l'OPAC ont participé à cette rencontre pour aborder les problèmes liés aux incivilités et aux logements.



RÉUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT LE 24 OCTOBRE 2017



Catherine Chappuis, Maire et le Conseil Municipal ont invité la population de Barby à une réunion publique pour faire le bilan à mi-mandat de l'équipe municipale.

À l'aide d'un diaporama, le Maire et les élus, reprenant chaque point de la profession de foi approuvée par la population lors des élections municipales de 2014, ont fait part pour chacun d'entre eux de leur degré d'avancement.

Il en est ainsi :

- des travaux réalisés depuis 3 ans : gymnase, école maternelle, maison médicale, voirie, éclairage public (remplacement de la moitié des ballons "fluos" par des luminaires LED avec des économies substantielles en électricité), maison de retraite La Monférine, etc.
- des dossiers d'urbanisme terminés ou en cours (Le Clos des Corti, Le Grand Clos, Le Centre bourg)

De même ont été abordées les actions :

- en matière de sécurité avec l'installation de 7 caméras de vidéo-protection au printemps 2018 et les partenariats avec la gendarmerie, la justice et les correspondants de nuit
- de soutien aux associations avec le maintien des subventions communales malgré les restrictions budgétaires
- dans le domaine scolaire, en particulier les rythmes scolaires et la restauration scolaire avec un nouveau prestataire depuis septembre dernier dont les repas sont constitués de 50 % de bio et 80 % de local à la satisfaction des enfants

Enfin ont été présentés les thèmes :

- de l'intercommunalité (fusion avec Cœur des Bauges, transferts de compétence, urbanisme intercommunal)
- du projet de réseau de chaleur bois sur la commune
- et les finances communales

Sur ce dernier point, malgré les baisses des dotations de l'Etat et de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, ainsi que des charges nouvelles supportées par la commune, la situation financière de Barby reste saine.

Cette présentation sur la forme et le fond a été appréciée par les habitants présents qui ont pu ensuite poser des questions aux élus.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION "BIEN VIVRE AU CLOS GAILLARD"

Le 29 novembre, l'assemblée générale de l'association Bien Vivre au Clos Gaillard a été l'occasion d'un renouvellement des membres du Bureau.

Monica PARAVY, Présidente sortante, a été remerciée pour son engagement au service du quartier pendant 16 années. La nouvelle équipe est présidée désormais par **M. Elhocine BENMESSAOU**.

L'association souhaite mettre en place de l'aide aux devoirs pour les enfants de l'école élémentaire de Barby à partir de début 2018. Les parents intéressés peuvent prendre contact en écrivant à l'adresse courriel suivante : clos.gaillard@hotmail.com.

Pour assurer cet encadrement, les bénévoles sont les bienvenus!

LA VIE À BARBY

BARBYTHON - ANNIVERSAIRES MONFÉRINE ET EPINETTES

JOURNÉE DU 3 DÉCEMBRE DU BARBYTHON



Le départ des marcheurs



Une partie des bénévoles



Le départ des coureurs

JOURNÉE DU 9 DÉCEMBRE



Marche du Barbython



Course des enfants

44^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA MONFÉRINE

Dernièrement la Résidence la Monférine, qui compte une maison de retraite médicalisée et une Résidence Autonomie pour personnes âgées autonomes, a fêté ses 44 ans.

Cette longévité au service des personnes âgées et de leurs familles depuis plus de quatre décennies lui permet d'être bien identifiée et reconnue au sein de la Commune de Barby et de l'agglomération chambérienne.

Pour autant, cette longévité n'est pas synonyme d'immobilité puisque l'établissement connaît une rénovation complète du bâtiment.

Elle permet aux habitants de bénéficier de chambres, d'appartements et de locaux collectifs entièrement neufs.

Plus de 100 convives étaient réunis à l'occasion de l'anniversaire de cette structure autour d'un repas festif de qualité préparé par l'équipe de cuisine de l'établissement, suivi d'une animation musicale en chansons.

Cette année, à l'occasion de l'anniversaire, le Directeur avait choisi de mettre à l'honneur et de remercier les nombreux bénévoles qui interviennent régulièrement au sein de la Résidence.

Ont été ainsi honorés pour leur engagement tout au long de l'année, les bénévoles du groupe de lecture à haute voix, ceux de l'atelier hebdomadaire activités manuelles, les représentants des familles au Conseil de la Vie Sociale de la maison de retraite ainsi que les membres du comité paroissial.

Madame **Joséfa KIRCHER**, résidente de la maison de retraite, âgée de plus de 100 ans, a clôturé le repas d'anniversaire en soufflant avec vigueur les 44 bougies de la Monférine.



ANIMATIONS A VENIR DU CÔTÉ DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

Ces animations sont ouvertes aux aînés de la commune qui le souhaitent (renseignements auprès de Nathalie Vettier, responsable hôtelière à la Monférine) :

- Karaoké le **28 décembre** à partir de 14h
- Lecture à voix haute tous les 3^{ème} jeudis du mois à 15h30
- Vente de vêtements le **22 mars** de 10h30 à 15h30
- Repas festifs à thème

Mercredi 17 janvier : Terres du Nord « La Norvège »

Mercredi 14 février : Nouvel An chinois

Mercredi 14 mars : menu régional « Le Jura »

CINÉMA SENIORS

Les prochaines séances de cinéma seniors auront lieu les **jeudis** :

11 janvier - 8 février - 8 mars - 5 avril

Début de séance à 16h00 - tarif 4 €. La commune prend en charge le coût du transport en car. Inscriptions et renseignements en mairie. Horaire de départ : 15h10 à l'arrêt Monférine.

40 ANS DE LA RÉSIDENCE DES EPINETTES

Le samedi 7 octobre dernier, la résidence des épinettes fêtait ses 40 ans! Diverses animations étaient proposées : Fanfare Kimkana, jeux en bois avec la Maison des Jeux de Grenoble, jeux de kermesse, lâcher de ballons et inauguration des Jardins partagés en partenariat avec Savoie Vivante.



Jardin partagé à la Résidence des Epinettes

Cette manifestation a été l'occasion pour les résidents actuels mais également pour les anciens, pour les partenaires et les élus de célébrer l'anniversaire de cette structure, de se rencontrer et d'échanger. Cette résidence sociale implantée sur les communes de Barby et La Ravoire depuis 1977, propose 180 logements temporaires à des personnes de 18 à 65 ans leur permettant de mettre œuvre des projets personnels d'insertion sociale, professionnelle ou des études. Au terme du séjour elle peut favoriser l'accès au logement de droit commun. Agréée "Habitat Jeunes", la résidence accueille des lycéens et étudiants majeurs, des stagiaires et des jeunes salariés.

LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette année, cette cérémonie avait une teneur particulière. Outre la présence des anciens combattants, des militaires du 13^{ème} BCA, de la gendarmerie, de l'École de musique et de très nombreux Barbysiens, celle-ci a été honorée par la présence de Monsieur **Pierre MOLAGER**, Secrétaire Général de la Préfecture, Sous-Préfet de Chambéry depuis le mois de juillet 2017.



VERNISSAGE DU CONCOURS PHOTOS 2017



Le vernissage du Concours Photos 2017 dont le thème cette année est "COULEURS VIVES" a eu lieu le 17 novembre et a rassemblé les différents participants. Vous pouvez venir voir l'exposition à la salle des mariages de la Mairie et voter pour désigner les lauréats de votre choix **avant le 12 janvier 2018**.

LE MARCHÉ À BARBY

Depuis début octobre 2017, Barby dispose d'un marché tous les lundis sur le parking de la salle des fêtes. Jusqu'au mois de mars, les horaires de ce marché sont modifiés.

Les commerçants seront présents de 15h30 à 19h30 (au lieu de 16h à 20h)
Vous y trouverez un fromager, un boucher, des marchands de fruits et légumes bio, de pâtes fraîches, de samoussas, des producteurs locaux mais aussi des vendeurs de bijoux, de savon et bien d'autres encore.

Venez à la rencontre de ces commerçants et producteurs pour que ce marché vive longtemps. N'oubliez pas aussi bien sûr nos commerçants de proximité du centre commercial, commerçants indispensables à la vie de notre commune.



DU CÔTÉ DU CLOS BESSON

L'Assemblée Générale de l'association "le Clos Besson" aura lieu le **Vendredi 2 février 2018** à 19h00, à la Salle des Mariages de la Mairie. Tous les résidents du Clos Besson sont invités à participer.

UN NOUVEAU NOM POUR L'AGGLOMÉRATION

Les élus de la communauté d'agglomération ont voté jeudi 26 octobre 2017 pour le nouveau nom de la collectivité. Suite à la fusion de Chambéry métropole et Cœur des Bauges le 1^{er} janvier 2017, l'Agglomération s'appellera désormais "**Grand Chambéry, l'agglomération**".

DÉFI "FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE"

Le défi "**Familles à Énergie Positive**" a pour objectif de démontrer que tous ensemble il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre en participant à une action concrète, mesurable et conviviale... et d'en profiter pour réduire ses factures d'énergie!

Le défi Familles à énergie positive est organisé en Savoie pour sa 9^{ème} édition : cet hiver, participez avec Grand Chambéry et Arlysère.

Ce défi est concret : les participants économisent en moyenne de 12 à 15 % sur leurs factures d'énergie à la maison (de l'ordre de 200 euros économisés).

Il est pédagogique : le challenge va entraîner toute la famille et répond à la demande des parents de trouver un support de sensibilisation des enfants et adolescents à la maison

Dans une ambiance conviviale : l'expérience se partage en équipe.

C'est valorisant de participer à une dynamique nationale qui répond aux enjeux environnementaux et climatiques.

<http://savoie.familles-a-energie-positive.fr>



MON PASS'ÉNERGIE

PASS'ÉNERGIE est une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat privé sur le territoire. Avec ce dispositif, Grand Chambéry met en place, pour l'ensemble des habitants, un service complet de facilitation des démarches de rénovation.

PASS'ÉNERGIE c'est un numéro unique **04 56 11 99 09** pour :

- l'information, le conseil de l'ensemble des habitants sur les questions liées à la rénovation des logements,
- un accompagnement gratuit et personnalisé étape par étape pour trois cibles prioritaires,
- des aides pour les propriétaires.

L'objectif est ambitieux : rénover 700 logements sur les trois prochaines années pour atteindre un niveau de performance énergétique exigeant.

Au total, ce sont plus de 3,7 millions d'euros qui vont être mobilisés sur trois ans, pour accompagner les particuliers et financer des travaux de rénovation de l'habitat ancien :

- rénovation des copropriétés pour améliorer leur isolation et leur performance énergétique,
- réhabilitation de logements occupés par des propriétaires à faibles ressources, réhabilitation d'habitat dégradé, lutte contre la précarité énergétique...
- rénovation de logements destinés à la location, avec des loyers encadrés.

Ce dispositif est soutenu par l'État, l'Agence nationale de l'Habitat (Anah), l'ADEME, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Chambéry métropole – Cœur des Bauges et Procviv Savoie.

La Commune et Grand Chambéry proposent d'accompagner, plus particulièrement, une démarche de rénovation des logements du Vieux Village. Une réunion publique à destination des habitants du quartier sera prochainement organisée.



LA VIE À BARBY

INFOS DIVERSES (suite)

AGENDA 2018

Profitant de la distribution du Barby Flash édition de décembre 2017, vous recevez l'**AGENDA 2018** comportant des pages dédiées à une multitude d'informations communales, pratiques, et associatives. Cet agenda a été financé par les annonceurs que nous remercions vivement pour leur collaboration.

SOUTIEN AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

Le saviez-vous ?

Les demandeurs d'emploi qui le souhaitent peuvent solliciter un rendez-vous auprès des élu(e)s de la commune afin de faire le point sur les difficultés qu'ils rencontrent dans le cadre de leur recherche.

Pour ce faire, il convient de téléphoner au secrétariat de la mairie au 04 79 33 08 51.

Une date d'entretien leur sera proposée.

Des offres d'emplois, de stages, d'apprentissage avec des opportunités d'emploi en alternance sont à retrouver dans la rubrique "offres d'emplois" sur le site de la commune : <http://www.barby73.fr/> ou sur les panneaux d'affichage situés sous le passage du centre commercial.

REMISE DE MÉDAILLES AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

Lors de la prochaine cérémonie des vœux au personnel communal la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale sera remise aux agents suivants :

Médaille vermeil (30 ans de service) : **Daniel BERTUIT** (CCAS Monférine)

Médaille d'argent (20 ans de service) : **Isabelle PRAMAGGIORE – Alexandra STEFFEN – Frédéric BOURREAU** (Mairie) – **Sandrine REGAIRAZ** (CCAS Monférine)

DU CÔTÉ DE LA MAISON MÉDICALE

Bienvenue au **Docteur Romain CLAVELIN-TRUCHON** qui prendra officiellement ses fonctions en janvier, en remplacement du **Docteur Christian BRINGOUD**. Il vient compléter l'équipe de médecins composée de **Mesdames Anne-Laure MARSANDE, Anne BRENOT et Stéphanie MARTEAU**.

Nous voudrions ici saluer le **Docteur Christian BRINGOUD** et le remercier chaleureusement pour son entier dévouement consacré aux Barbysiens durant toute sa carrière professionnelle à Barby.

RÉVISION ÉLECTORALE 2017/2018

Vous êtes nouvellement installé à Barby, vous êtes majeur ou allez l'être au cours de l'année, l'inscription sur la liste électorale vous concerne.

Les électeurs dont la carte électorale présente une erreur ainsi que les électeurs souhaitant s'inscrire sont invités à s'adresser en mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent et ce, jusqu'au 30/12/2017 aux horaires d'ouverture habituels.

En sus, une permanence électorale sera assurée le **samedi 30 décembre 2017** de 10h00 à 12h00.



ATTENTION À LA MULTIPLICATION DES PIGEONS

Depuis quelques mois, à certains endroits de la commune, on constate une augmentation sensible du nombre de pigeons qui peuvent devenir de ce fait une véritable nuisance. Nous demandons à tous les habitants de la commune de ne pas nourrir ces oiseaux pour limiter leur prolifération.



FESTI'MALATRAY

Les 22 et 23 juin 2018, le Groupe d'Animation de Barby (GAB), l'école de musique "Onde et Notes" et la commune organiseront Festi'Malatrav. Le samedi 23 juin, le groupe "Black stage" et plusieurs groupes d'écoles de musique animeront la soirée.

Le vendredi 22 juin, les concerts se dérouleront sous forme de scène ouverte. Les groupes pourront se produire pendant 30 minutes. Si vous êtes intéressés pour participer, il faut contacter le Directeur de l'École de Musique "Onde et Notes" qui est chargé de la programmation et de la sélection au 04 79 60 41 90.

JARDINS OUVRIERS DE BARBY

L'association "Les Jardins Ouvriers de Barby" a renouvelé son bureau lors de la dernière assemblée générale.

Patrick SIMON, que nous remercions vivement pour son implication durant 3 années passées, laisse la présidence à **Stéphane CLEMENT**. Si vous souhaitez louer un jardin, vous devez vous inscrire à l'accueil de la Mairie.

À LOUER

La Commune dispose dans le parking souterrain de la mairie 2 box à louer. Pour les personnes intéressées merci de vous adresser en mairie.

JOURNÉE DES COLLECTIONNEURS ORGANISÉE PAR LE GAB

Encore de belles découvertes et de sympathiques moments d'échange.



AGENDA

→ DÉCEMBRE

Lundi 18 : 19h Conseil Municipal

Vendredi 22 : à partir de 15h30 Marché de Noël place de la mairie
20h30 Concert de Noël « Onde et Notes » - salle des fêtes

→ JANVIER

Mardi 9 : 18h30 Cérémonie des Vœux - salle des fêtes

Jeudi 18 : 12h Repas des Aînés - salle des fêtes
18h30 Vœux Grand Chambéry

Vendredi 19 : 18h Vœux aux Associations salle des mariages / 19h Remise des prix concours photos

Mardi 23 : 18h30 Vœux du SICALS - mairie de Saint-Alban-Laysse

Dimanche 28 : 14h à la Source - loto de la paroisse

Lundi 29 : 19h Conseil municipal

→ FÉVRIER

Vendredi 2 : 19h Assemblée Générale de l'Association du Clos Besson - salle des mariages

Samedi 3 : 19h Concours de belote organisé par le Basket - salle des fêtes

Jeudi 8 : Conseil communautaire

Lundi 26 : Conseil municipal

→ MARS

Jeudi 22 : Conseil communautaire

Lundi 26 : Conseil municipal